



Sirius Formation

Formation juridique
N° A23

L'actualité juridique de la copropriété de 2000 à 2007

Objectifs

Permettre au stagiaire une analyse approfondie par un spécialiste des réformes et différentes lois depuis 2000 en intégrant les dernières jurisprudences concernant la réglementation de copropriété.

Intervenant

Un Docteur en Droit de
l'immobilier – Maître de
Conférence à l'université

Effectif Maximum

- 20 participants

Pré – requis

- Public Averti

Public visé

- Avocats

Durée

- Une journée 7 heures

Tarif

- 450€ HT (Frais de restauration
25€ HT compris) TVA 19,60%

Lieux et Dates

- Lyon le 8 février 2008

Points forts

Face à face pédagogique entre le formateur et les stagiaires. Alternance d'exposés théoriques/exemples pratiques.

L'intervenant, Maître de conférences à l'université est spécialisé dans le droit immobilier, notamment dans le droit de la copropriété. Il écrit régulièrement dans des revues spécialisées.

Un document sera remis à chacun des participants.

Inscriptions

04 91 07 02 52

**Ou sur notre site Internet
pré-inscription en ligne :**

www.sirius-formation.com

Programme

LA RÉFORME DE LA LOI SRU

I La gestion de l'état structurel de l'immeuble

II La gestion comptable et financière de l'immeuble

III La gestion administrative de l'immeuble

IV La gestion de l'immeuble en difficulté

LA RÉFORME DU DÉCRET DU 27 MAI 2004

I L'organisation du syndicat

- Les assemblées générales
- Le conseil syndical
- Le syndic

II La vie du syndicat

- La gestion financière du syndicat
- Les travaux du syndicat
- La vente des lots de copropriété
- Les syndicats en difficulté

III Les situations particulières

- Les syndicats de forme coopérative
- Les unions de syndicats de copropriétaires

LA RÉFORME DU DÉCRET DU 14 MARS 2005

I Les principes et objectifs comptables et juridiques

II Les règles relatives à la tenue des comptes

LA RÉFORME DE LA LOI ENL DU 13 JUILLET 2006

- Les frais nécessaires et les frais de mutation**
(Loi n°2006-872 du 13 juillet 2006, art.90)
- La prévention des atteintes aux personnes et aux biens**
(Loi n°2006-872 du 13 juillet 2006, art.91)
- Comptabilité en partie double**
(Loi n°2006-872 du 13 juillet 2006, art.92)
- Entrée en vigueur des règles comptables**
(Loi n°2006-872 du 13 juillet 2006, art.94-II)
- Les unions coopératives**
(Loi n°2006-872 du 13 juillet 2006, art.93)
- Les adaptations du règlement de copropriété**
(Loi n°2006-872 du 13 juillet 2006, art.94-I)
- Les résidences services**
(Loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006, art.95)
- Lutte contre l'insalubrité**
(Loi n°2006-872 du 13 juillet 2006, art.44-II-4°-c)
- Loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 (JO 31 déc.) sur l'eau et les milieux aquatiques** : la décision d'individualisation des contrats de fourniture d'eau ;
- Loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 (JO 6 mars) relative à la prévention de la délinquance** : les nouvelles règles relatives à la fermeture d'immeuble ;
- Décret n° 2007-285 du 1^{er} mars 2007 (JO 3 mars)** : l'allongement du délai de convocation à l'assemblée générale des copropriétaires ; le nouvellement du délai de convocation et la suppression du domicile en France ;
- Loi n° 2007-309 du 5 mars 2007 (JO 7 mars) relative à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur** : les nouvelles dispositions de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 en matière de TNT et les obligations du syndic ;
- Arrêté du 3 mai 2007 (JO du 12 mai) pris pour l'application du décret n° 2006-1359 du 8 novembre 2006** relatif à la lutte contre l'habitat insalubre ou dangereux et à la sécurité des immeubles collectifs d'habitation et modifiant le code de la construction et de l'habitation et le code de la santé publique.